



communauté de
communes
REGION DE HAGUENAU

Direction de l'Éducation et de l'Enfance
Tél. : 03 88 05 21 90

CODE DE BONNE CONDUITE

Le service de restauration scolaire des écoles élémentaires publiques de Haguenau est un service facultatif.

Celui qui demande à en bénéficier s'engage à accepter les clauses du présent code dont l'objectif est de fixer les conditions du bon déroulement du temps de la pause méridienne.

Sur le trajet de l'école vers le site de restauration scolaire :

- respecter les consignes données par les animateurs et les enseignants
- marcher calmement sur le trottoir sans empiéter sur la chaussée
- ne pas commettre d'acte d'incivilité, ni de dégradations

En arrivant sur le site :

- se laver les mains
- s'installer à table calmement

Pendant le repas :

- ne pas se mettre debout
- ne pas se déplacer sans l'autorisation d'un adulte
- ne pas se quereller, crier
- ne pas jeter la nourriture
- ne pas se livrer à tout acte d'indiscipline.

En toute circonstance, les animateurs, le personnel de service et les autres élèves doivent être respectés.

En cas de non-respect des règles, des sanctions seront appliquées.

Ces sanctions sont dans l'ordre de gravité :

- avertissement simple adressé aux parents lors d'un premier incident
- interdiction provisoire de prise en charge sur le temps de la pause méridienne
- interdiction définitive de prise en charge sur le temps de la pause méridienne